

**Durée :**

**1 jour (7 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Conseillers en entreprise, Responsable santé-sécurité, membre du CSE ou toute personne souhaitant être sensibilisée aux RPS

**Notre intervenant :**

Laurence GUGENHEIM  
Formatrice Ergonome, habilitée I.P.R.P., spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Experte certifiée auprès du CSE

**L'organisation :**

**Lieu :** CARCASSONNE

**Dates :** A définir

**Horaires :** 8h30-17h

**Coût par participant :**

**400 € HT (480 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Comprendre les spécificités de la problématique des RPS, leurs expressions courantes et leurs déterminants,
- Connaître les dispositions légales et réglementaires s'appliquant à la prévention des RPS et savoir les utiliser comme une ressource méthodologique.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Pédagogie active et participative, alternant des apports théoriques et méthodologiques.

Remise d'un support pédagogique.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'un certificat de stage

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

- **Définition du risque psychosocial :**
  - Risques, troubles : quelle différence ?
  - Une définition très large, de quoi parle-t-on ?
    - Perception qu'a un individu (psycho) des interactions et des échanges avec son contexte de travail (social),
    - Les liens entre le travail et la santé : pourquoi le travail peut abîmer ?
    - Les manifestations, les liens et les conséquences : Les TMS, le stress, le mal être, l'épuisement professionnel, la souffrance au travail, les violences au travail, le harcèlement.
- **Les enjeux humains, économiques et juridiques des RPS**
  - Le nombre de reconnaissances d'affections psychiques reconnues et son évolution
  - Les facteurs déclencheurs identifiés.
  - La responsabilité de l'employeur en matière de santé,
  - Évaluer la nature et l'étendue des RPS : DUERP, Programme annuel de prévention, ...
- **Identifier les principaux facteurs de RPS**
  - Les indicateurs Gollac,
  - Le modèle des tensions de l'ANACT.
    - Facteurs organisationnels : charge et temps

- de travail, ...
- Facteurs environnementaux : bruits, promiscuité, ...
- Facteurs sociaux : relations « virtuelles », les changements, perte de sens, de repères...
- Les pratiques managériales : évaluation, reconnaissance,
- Les modèles scientifiques reconnus (Karazek, Siegriest) ...

- **Repérer les situations, les comportements à risque et les éléments déclencheurs.**

- La « maltraitance » horizontale (entre collègues) et « verticale » (entre manager et collaborateurs ou collaborateurs et managers),
- Evaluation et « valeur » du travail (quoi ?, pour qui ?, pour quoi ?),
- Les consignes et les injonctions,
- Statut de l'erreur et son traitement dans le suivi du travail (dynamique d'échec ou dynamique d'apprentissage).

- **La démarche dans la visée des principes généraux de prévention**

- Prévention primaire, puis secondaire et éventuellement tertiaire,
- Les indicateurs pouvant être mis en place.

- **Les stratégies collectives et individuelles face à la souffrance au travail, les formes d'adaptation & de résistance possibles**

- **Exercice d'application à partir d'une séquence vidéo**

- Réflexions de la formalisation de ce qui pose problème
- Recherche d'éléments d'information sur la situation de travail et les causes de stress.
- Ce qui est dit dans le témoignage et ce qu'il convient de développer ensuite
- Le classement des éléments développés dans l'outil ANACT